

HOUSSET (FRANÇOIS-MARTIN)

Châlons 1858.

Le 7 mai 1909, une foule nombreuse composée d'amis personnels, des Élèves de l'École professionnelle de Roanne, du directeur et des professeurs de ladite école, accompagnaient à la gare de cette ville notre regretté camarade Housset François-Martin (Châl. 1858), décédé à la suite d'une douloureuse maladie.

Avant le départ du corps pour Apremont (Haute-Saône), des discours furent prononcés, l'un par M. Micon, maire de Roanne, l'autre par notre camarade M. Chômienne, inspecteur des usines des établissements Arbel et membre du Comité de la Société.

Parmi les nombreuses couronnes qui entouraient le cercueil, on remarquait celle offerte par la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

DISCOURS DE M. A. MICON

MAIRE DE ROANNE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant que sa dépouille mortelle ne soit emportée vers son pays aimé d'Apremont, où il a voulu dormir son dernier sommeil, qu'il me soit permis de dire un dernier adieu à M. François Housset.

Il y a quelque trente ans, il vint, à Roanne, fonder avec un de ses amis un important atelier de constructions mécaniques, que ses connaissances spéciales d'Ingénieur des arts lui permirent de diriger avec habileté et de rendre florissant.

Pendant le long espace de temps qu'il a vécu au milieu de nous, il a su gagner l'affection et l'estime de tous ceux qui l'ont approché et ont pu apprécier sa franchise ainsi que sa bonté et sa loyauté.

Animé d'un esprit de large tolérance, ouvert à toutes les idées du progrès, malgré nos divergences d'opinion, il répondit toujours et de grand cœur à notre appel, lorsque nous eûmes recours à sa haute autorité, à sa

compétence et à ses connaissances pour nous aider dans la création et le fonctionnement des œuvres de solidarité, ou l'organisation de nos établissements, d'enseignement professionnel.

S'intéressant à tout ce qui pouvait aider au bien-être de la classe ouvrière, il fut un des premiers fondateurs de la Caisse des écoles, en même temps qu'il était appelé dans les délégations cantonales.

Lorsque nous voulûmes créer l'œuvre des Enfants à la montagne, si intéressante pour la santé des jeunes élèves de nos écoles, c'est à M. Housset que l'on songea pour la présidence. M. le maire Augé fut chargé de lui demander cette nouvelle preuve de dévouement; il accepta cette mission malgré son écrasant labeur.

Au moment de la création de notre École pratique de Commerce et d'Industrie, il se trouva tout désigné pour entrer dans le Conseil de perfectionnement. Il accepta modestement, simplement se plaignant du peu de temps que lui laissait le travail de son industrie et aussi d'un commencement de fatigue dont il se ressentait déjà à ce moment.

Il ne nous marchandait cependant pas son temps, et lors de la construction de notre nouvelle école, il n'hésita pas à nous aider de ses avis éclairés pour le choix des machines, l'installation des ateliers, guidant de ses lumières la commission spéciale déléguée dans différentes villes pour les achats, et faire le choix, dans les meilleurs ateliers, du matériel le mieux approprié à l'enseignement pratique.

Depuis longtemps souffrant, il ne pouvait plus que rarement assister à nos réunions du Conseil de perfectionnement, il s'en excusait vivement; aussi, étions-nous heureux de le voir de temps en temps au milieu de nous, lorsque le mal qui le minait lui laissait quelque répit et nous cherchions, par notre empressement auprès de lui, à lui prouver toute notre sympathie affectueuse.

Nous perdons en lui un collègue dont les conseils étaient précieux, un homme dont la simplicité et la bonté nous charmaient.

Au nom de la Caisse des écoles, de la délégation cantonale de notre circonscription, au nom du Conseil de perfectionnement de notre École pratique, j'apporte à M. Housset le témoignage de notre grande estime et de toute notre sympathie, et je désire que ce témoignage bien sincère de nos sentiments à l'égard de celui que nous pleurons adoucisse la douleur de cette famille en deuil et de ses nombreux amis.

DISCOURS DE M. C. CHOMIENNE (Aix 1860)

MEMBRE DU COMITÉ.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et sous le coup d'une douloureuse émotion, je viens adresser un dernier adieu à mon vieux camarade Housset, enlevé à l'affection des siens au moment où un repos bien mérité lui eut permis de se consacrer tout entier aux douces joies de la famille.

Sorti de l'École d'Arts et Métiers de Châlons en 1861, il entra aux ateliers de construction de M. Febvre, à Lyon; quelques années après, il fut nommé ingénieur.

C'est après un long stage dans ces ateliers qu'il entrevit la possibilité, je pourrais dire la nécessité, de créer un atelier de mécanique répondant aux besoins qui étaient la conséquence du grand développement industriel de la ville de Roanne.

L'idée était juste, elle fut mise à exécution en 1880 et la réussite vint enfin couronner ses efforts; il eut la joie de voir prospérer l'usine qu'il avait créée, et ce n'est que lorsqu'il sentit ses forces le trahir qu'il songea à confier à d'autres mains le soin de continuer son œuvre.

Les qualités administratives qu'il avait montrées dans les affaires, son esprit net et précis, ainsi que sa droiture et sa loyauté lui avaient concilié l'estime et la sympathie de ses concitoyens, qui lui confièrent plusieurs mandats dans certaines assemblées.

C'est ainsi qu'il fut nommé membre du Conseil municipal et juge au Tribunal de Commerce de la ville de Roanne.

Il fut aussi, dès le début de la création de l'École pratique, nommé membre du Conseil de perfectionnement. Nous pouvons dire, l'ayant vu à l'œuvre, que ce fut un heureux choix; il intervenait souvent dans les discussions et y apportait non seulement beaucoup de courtoisie, mais encore l'appoint de son jugement sûr et éclairé. Ses observations ont bien des fois fait apparaître la solution la plus heureuse et ses conseils furent souvent utiles.

Le Gouvernement de la République, voulant récompenser les nombreux services rendus, l'avait nommé, en 1902, officier d'Académie et, enfin, en 1908, officier de l'Instruction publique.

Pour tous ceux qui l'ont connu et ont pu l'apprécier, il laissera le sou-

venir d'un homme accueillant et bon, bienveillant et, par-dessus tout, modeste.

Nous prions respectueusement sa veuve et ses enfants, si cruellement éprouvés, d'agréer l'expression de notre vive sympathie et de nos plus sincères condoléances.

Au revoir, cher Camarade, repose en paix.

M. P. ROUFFIAC
(Aix 1864).
